

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 26.05.2025 - PRESENTS : Mmes DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine,  
NOYEL Marie-Geneviève ; Mrs CUGNET Romain, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël  
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX**

**Demande de subvention FDEC 2025**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le souhait d'aménager une aire de jeux afin d'offrir aux plus jeunes un espace de détente.

Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement aux abords du terrain de sport, avec plusieurs équipements (balançoire, jeux à ressort, portique...) et un bloc WC.

Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet tel que présenté,
- Retient le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 35 968.42 € HT,
- Approuve le plan de financement,
- Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Savoie une subvention au titre du FDEC d'un montant de 13667 €,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage du compte-rendu à la porte de la mairie le 10 juin 2025 et de la transmission en Préfecture le 10 juin 2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 6 Juin 2025

Le Maire, COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 26.05.2025 - PRESENTS : Mmes DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine,  
NOYEL Marie-Geneviève ; Mrs CUGNET Romain, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël  
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**SUPPRESSION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu l'avis du comité social territorial réuni le 20 Mars 2025,

Compte tenu du départ en retraite de l'agent affecté à l'entretien des bâtiments communaux et de la réorganisation des services, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial correspondant,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

1. La suppression de l'emploi vacant d'adjoint technique à temps non-complet à raison de 7h20 hebdomadaires annualisées,
2. De modifier comme suit le tableau des emplois

REDACTEUR PRINCIPAL 1ère classe	1
ATSEM PRINCIPAL 1ère classe	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1
ACCOMPAGNATRICE RAMASSAGE SCOLAIRE	1

3. Charge le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage du compte-rendu à la porte de la mairie le 10 Juin 2025 et de la transmission en Préfecture le 10 juin 2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

*La Chapelle, le 6 Juin 2025*

*Le Maire, COSTEL Charles*



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 26.05.2025 - PRESENTS : Mmes DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève ; Mrs CUGNET Romain, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël  
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

### DECISION MODIFICATIVE N° 1 Virement de crédits

Désignation	Diminution de crédits
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	5 000.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>5 000.00 €</b>
R 7088 : Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	5 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>5 000.00 €</b>

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage du compte-rendu à la porte de la mairie le 10 juin 2025 et de la transmission en Préfecture le 10 juin 2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 6 Juin 2025

Le Maire, COSTEL Charles



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 26.05.2025 - PRESENTS : Mmes DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève ; Mrs CUGNET Romain, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël  
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

### DECISION MODIFICATIVE N° 2 Virement de crédits

<u>Désignation</u>	<u>Augmentation crédits</u>
D 21538 : Autres réseaux	4 380.00 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>4 380.00 €</b>
R 21531 : Réseaux d'adduction d'eau	4 380.00 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>4 380.00 €</b>

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage du compte-rendu à la porte de la mairie le 10 juin 2025 et de la transmission en Préfecture le 10 juin 2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 6 Juin 2025

Le Maire, COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 26.05.2025 - PRESENTS : Mmes DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine,  
NOYEL Marie-Geneviève ; Mrs CUGNET Romain, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël  
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mme DALLA-COSTA Josette

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**SUBVENTION SOU DES ECOLES LA CHAPELLE – LES CHAVANNES**

Monsieur le Maire expose la demande de subvention formulée par le Sou des écoles afin d'organiser une sortie de fin d'année.

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais de transport pour se rendre à Villard les Dombes à hauteur du quart du coût total de 1200 €.

Le Conseil Municipal décide , à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles d'un montant de 300 €.

Le Conseil Municipal charge le Maire de procéder au versement de cette somme.

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage du compte-rendu à la porte de la mairie le 10 juin 2025 et de la transmission en Préfecture le 10 juin 2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 6 Juin 2025

Le Maire, COSTEL Charles

